



L'ANGERVILLAIS



Chers Angervillaises et Angervillais,
Je suis heureux de vous présenter le numéro 36 de notre bulletin municipal.

C'est une rentrée orientée vers l'espoir d'un retour à une vie sociale normale, en effet le succès de la vaccination nous permet d'obtenir des protocoles sanitaires moins contraignants, plus de masque pour les enfants à l'école, réouverture à la location des salles avec contrôle du Passe Sanitaire et reprise des activités associatives.

La campagne de vaccination a été renforcée par la venue à trois reprises du vaccino-bus à la salle l'if, projet départemental soutenu par le SDIS et la municipalité.

Dans ce numéro vous découvrirez la poursuite de nos efforts en matière de protection incendie, la progression des travaux de la nouvelle école et la raison pour laquelle la commune s'est portée acquéreur de l'ensemble immobilier du BAR.

La dynamique de nos commerces est renforcée par la venue de Romain LAGWA boulanger pâtissier et par Matthias LUCAS maraîcher. Dorénavant nos commerçants participent à la fourniture de produits de qualité pour la cantine, nous permettant de remplir les exigences de la loi Egalim en matière de restauration scolaire.

Côté culturel, nous avons accueilli cet été le festival « La Métropole en Scène » avec un spectacle sur la terrasse intérieure du bar, et depuis le mois de mai des expositions permanentes de peintres régionaux sont organisées en mairie. Nous prévoyons d'accueillir prochainement des représentations théâtrales.

Voilà tout un programme dynamisant pour notre village.

C'est grâce à l'implication de l'ensemble du personnel communal, des membres du conseil municipal et particulièrement de mes trois adjoints qu'Angerville l'Orcher progresse !

Bonne lecture

Frédéric Basille



Défense incendie

Début août, une opération exceptionnelle a été réalisée hameau d'esclatot, par la société Réseaux Environnement avec la mise en place d'une citerne de 120 m3 sur un terrain mis à disposition gracieusement par Madame Guerpin Martine.

La défense incendie fait partie d'un programme pluriannuel de la commune et est inscrite au budget de chaque année pour un montant de 30000 euros et subventionné à hauteur de 30% par le département.

Travaux école et circulation

Depuis la rentrée de septembre et jusqu'à la fin des travaux de construction de l'école maternelle prévue début 2022, la rue des écoles a été mise en sens unique par arrêté municipal, ceci pour sécuriser l'accès des 140 enfants fréquentant l'établissement scolaire de la commune. Les premiers éléments viennent d'être assemblés sur le site. En vous remerciant pour votre compréhension pour la gêne occasionnée lors de vos déplacements.





L'ANGERVILLAIS



De nouveaux travaux d'aménagement de plateformes pour le stockage des conteneurs collectifs ont été réalisés au hameau de la Romainerie et au hameau de France par la direction du cycle des déchets de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.



Le mardi matin, un nouvel étal tenu par Matthias Lucas, maraîcher bio, s'est installé sur la place Général de Gaulle. Il propose plus d'une trentaine de légumes de saison. Bienvenue à lui

Bienvenue également à Romain Lagwa, notre nouveau boulanger, qui a repris le fonds de commerce situé au 27 rue de l'Europe, depuis le début du mois d'août



Achat du Bar :

Lorsque l'opportunité d'acquérir l'ensemble immobilier du « Bar les Voyageurs » s'est présentée, le conseil municipal dans son ensemble a vu l'intérêt majeur pour la commune d'en devenir propriétaire..

Les objectifs sont multiples.

Tout d'abord, il nous permet par la maîtrise foncière, de doter la commune de moyens pour pérenniser ce commerce.

Ensuite, la réhabilitation des logements de l'étage offrira la possibilité aux gérants du bar de loger sur place et augmentera l'offre de location dans le centre bourg.

Au rez-de-chaussée, l'ancienne salle de restaurant se transformera en commerce éphémère afin de se doter d'un outil pour renforcer la dynamique des commerces.

Pour le reste des bâtiments, un débat sera mené au sein du conseil pour retenir un projet de bibliothèque, médiathèque, salle d'expositions.... Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancement de ces projets ambitieux.

Expositions de Peinture :

Depuis le mois de Mai 2021, des expositions permanentes sont organisées à la mairie, un artiste Havrais Patrick Brière se charge de la sélection artistique pour maintenir un niveau de qualité des œuvres exposées.

Chaque artiste expose seul entre 20 et 25 œuvres pour une durée d'un mois, ce qui permet au visiteur de plonger dans l'univers de l'artiste. Pour les périodes Juillet/Aout et Décembre/Janvier une exposition commune à plusieurs artistes vous est proposée.

Vous pouvez visiter l'exposition aux heures d'ouverture de la mairie, plus une ouverture le week-end en milieu de mois.

A ce jour les artistes suivants ont exposés en groupe cet été : J-P Bailleul, P Brière, C Cosqueric, A Cressent, D Davoine, F Laignel, N Lebrun, J Leroux, A Savary, N Tessier, C Zaber.

Les artistes ayant exposé seuls: Patrick Brière, Alain Cressent, Françoise Laignel.

Ce mois-ci c'est Catherine Vimbert et en novembre ce sera Marc Lallemand.

N'hésitez à venir découvrir ces œuvres.

Catherine Vimbert
Exposition du 1^{er} au 31 Octobre 2021



Mairie
Angerville l'Orcher

ouvert du Lundi au Vendredi aux heures d'ouverture de la Mairie
également le 16 et le 17 Octobre de 15h à 17h30



L'ANGERVILLAIS



Loi EGALIM :

Dans le cadre du projet Alimentaire Territorial et du programme « Ambition zéro gâchis », la commune d'Angerville l'Orcher accompagnée par la Communauté Urbaine s'est engagée à soutenir le développement d'une économie alimentaire de proximité et à lutter contre le gaspillage alimentaire.

La loi issue des Etats Généraux de l'alimentation impose aux gestionnaires de restauration collective la mise en place de mesures de réduction du gaspillage alimentaire dès 2019, et dès 2022, l'introduction de produits bio et de production locale et ou de qualité. (50% de produits de qualité dont 20% de produits bio au regard du montant HT des approvisionnements sur une année)

Nous allons profiter de l'accompagnement de la Communauté Urbaine et de ce nouveau contexte pour lancer la démarche et introduire progressivement plusieurs fois par semaine des composantes à base de produits fermiers bio et de proximité (pain, yaourts, fromage, viande...).

Nous souhaitons nous rapprocher des commerçants de notre commune et nous fournir en partie auprès d'eux et contribuer ainsi au dynamisme de notre offre de proximité. Une rencontre a été organisée au cours de l'été pour accompagner les commerçants à l'appui des conseils de la Communauté Urbaine.

Nous avons également fait le choix de différencier les grammages maternelle/primaire afin de réduire le gaspillage alimentaire.

Pour ce volet de la loi alimentation, des pesées seront faites régulièrement afin de sensibiliser les enfants sur ce projet. D'autres actions seront menées au cours des prochains mois.

La grille tarifaire ne subira aucune évolution.



Informations associations :

AISLING

Aisling-1198 est basée à Angerville l'Orcher depuis 15 ans, présidente Virginie Jonquay, contact aisling@neuf.fr ou au 02.35.30.84.09.

Nous l'avons fondée il y a 25 ans. Association de reconstitution historique, nous avons évolué au fil des années et nous avons focalisé nos recherches sur la période de retour de Richard Cœur de Lion, fin du XIIème siècle, 1198. Nos membres s'impliquent dans les différents aspects : recherches historiques, médiation au public, fabrication du matériel, combats historiques (AMHE) ou artistiques, armement, forge, jeux, enluminure, couture, filage, tissage, ripaille, danse, chant...

Pour mieux nous connaître : <http://www.aisling-1198.org/>

Pour suivre l'actualité de l'association : <https://www.facebook.com/aisling.1198>



Dernièrement, nous avons représenté Angerville au FENO, Forum de l'Excellence NORMANDE, à Rouen début septembre. Cet été, nous avons participé au tournage de la présentation du château de Falaise pour "Le monument préféré des français" et nous sommes heureux de la deuxième place de notre monument normand.

Prochainement, nous organiserons notre 14ème stage de chant médiéval sous la direction de Kristin Hoefener, musicologue et directrice artistique de l'ensemble Kantika les 22 et 23 janvier 2022 à Angerville l'Orcher. Nous participerons à la fête de la Scie les 9 et 10 avril 2022, nos jeux seront au château de Fougère les 16 et 17 avril et nous serons aux 20ème médiévales de Falaise les 13 et 14 août 2022.

ASAO GYM

Les cours ont repris début septembre à la salle des fêtes « Les Charmes », route des écoles. Venez nous rejoindre pour pratiquer une activité sportive dans une ambiance décontractée.

Nous vous proposons les cours suivants :

FITNESS : le mardi de 17H30 à 18H30 ou de 19H15 A 20H15 et le jeudi de 9H00 A 10H00

STRETCHING : le mardi de 18H30 A 19H15.

GYM DOUCE : le jeudi de 10H00 A 11H00.

PILATES : le mardi de 16H45 A 17H30.

Dans le respect des règles sanitaires anti-covid.



L'ANGERVILLAIS



POMPIERS

A l'occasion du Téléthon : Organisation d'un Lavathon le Samedi 04 Décembre dans le bourg d'Angerville (face à l'église)

Défilé suivi d'une messe pour notre traditionnelle Ste Barbe le Samedi 18 Décembre à 17h.

L'amicale des pompiers d'Angerville l'Orcher vous remercie du bon accueil que vous réserverez à vos pompiers lors de leur passage pour leur tournée de calendrier (à compter du 15 Octobre 2021)

Chorale l'AIR DU TEMPS

Venez nous rejoindre tous les jeudis soirs de 19h à 20h30 à la salle de l'If, rue des Hellandes pour passer un bon moment de détente dans la chanson de variétés françaises.

COMITE DES FETES

Dates à retenir

16/10 : concours de boules

29/10 : pot médaillés du travail et nouveaux arrivants

06/11 : soirée fruits de mer

20/11 : soirée moules frites au profit du téléthon

04/12 : vente de galettes (téléthon)

Marché de Noël : vendredi 17/12 de 17 à 20 heures – samedi 18/12 de 10 à 20 heures – dimanche 19/12 de 10 à 18 heures

Chasse au trésor

Le 26 juin, les jeunes angervillais qui ont su résoudre les énigmes de la chasse au trésor de Léonie, ont passé un super après-midi.

Ils ont pu profiter des jeux médiévaux de l'association Aisling, et prendre un petit goûter dans le parc de la mairie.

Merci à Léonie et ses parents, et à l'association Aisling pour leur investissement. Ce fût un plaisir pour tous de revoir des animations dans le village !



Portail Famille

Depuis septembre 2021 un nouveau fonctionnement d'inscription à la cantine et garderie scolaire existe.

Le portail Famille vous laisse gérer en autonomie les inscriptions de votre ou de vos enfants aux services proposés.

Comme précisé dans le règlement que vous retrouvez sur votre espace famille, le délai d'inscription ou d'annulation est de 2 jours ouvré hors weekend.

Pour rappel les heures de garderie sont les suivantes : 7h30-9h00 le matin et 16h45-18h15 le soir.

A l'heure actuelle nous souhaitons dématérialiser au maximum les factures comme les paiements. Le prélèvement étant déjà proposé, un service de paiement en ligne via le portail famille viendra prochainement compléter le choix des paiements.

C'était comment avant ?

Elle est bien triste, la route de Manneville ! Et les silhouettes féminines qui sortent du village vers on ne sait quelle destination ont intérêt à avoir des choses à se dire pour meubler leur solitude.

Quant à nous, nous prenons maintenant la direction inverse, et toutes les routes qui convergent vers notre village débouchant sur un ensemble varié de boutiques. Que c'est agréable de ne pas avoir à se poser cette douloureuse question « qu'est-ce qu'on va manger ce soir ? »



Qu'est-ce qu'on va manger? Nous avons tout à notre portée, les pains et les gâteaux, la viande, la charcuterie, les légumes, les fruits et tout ce qui garnit les rayons d'une petite supérette. Et les pizzas, les kebabs... On peut aussi boire un café, et pourquoi pas l'apéritif au bar, qui compte parmi les plus anciens commerces de notre village.

Et que dire de la pharmacie ? On se demande comment on pourrait bien faire sans les conseils de notre pharmacienne et de son équipe.

Et puis on peut se faire coiffer, pourquoi pas changer de tête ? Se débarrasser de nos poils superflus, ça, ça n'est pas superflu, enfin en ce qui nous concerne, nous Angervillaises !

De beaux bouquets et de jolies plantes nous attendent, pour être offerts ou pour égayer notre jardin, notre salon.

Alors profitons-en ! Ils ne sont pas nombreux les villages de campagne où des commerçants dynamiques offrent tant de facilités.

« L'Angervillaise »